



Montréal, le 1er décembre 2009

Objet : Dernière nouvelle dans le dossier des assurances collectives

Chers membres,

Pour faire suite à notre correspondance du 13 novembre au sujet de la circulation d'une pétition relative à notre régime d'assurances collectives, je tiens à vous informer brièvement des derniers développements survenus dans ce dossier.

La semaine dernière, Monsieur Gilles Charland, représentant du gouvernement du Québec qui avait dirigé en 2007 le comité spécial formé par la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, a invité les représentants de l'AQTIS et d'IATSE à se rassembler en sa présence à une même table pour poursuivre les discussions engagées dans le dossier des assurances collectives. Monsieur Charland a relancé du même coup les travaux de l'actuaire qui avait été mandatée pour réaliser une analyse actuarielle destinée à évaluer les coûts associés à la faisabilité de l'entente passée entre les parties à ce sujet.

Nous vous tiendrons informés des décisions qui résulteront de ces travaux dès qu'il nous sera possible de le faire.

Meilleures salutations,

Brunhilde Pradier

Présidente